

FORMATION BREVET PELLE HYDRAULIQUE / MINI-PELLE**Durée**

3 jours

Public concerné

Terrassiers, conducteurs d'engins.

Pré-requis

La connaissance de l'appareil concerné est un avantage.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.

Moyens pédagogiquesVidéo projecteur
Mini-pelle ou pelle hydraulique.**Evaluation des acquis**

Examen théorique et pratique en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite.

 **Objectif**

Prendre en main la pelle hydraulique
Maîtriser les règles de conduite, les moyens et les utilisations des pelles hydrauliques et des mini-pelles
Réaliser des travaux de terrassement, nivelage, fouilles, ...

 **Programme****THEORIE – 1 jour**

- Les responsabilités du conducteur
- Les différents types de pelles hydrauliques ou mini-pelles
- Les équipements de travail.

Description générale des pelles hydrauliques/mini-pelles

- Le moteur diesel
 - Caractéristiques
 - Technologie sommaire du moteur diesel
 - Définition
 - Fonctionnement sommaire du moteur diesel.

Caractéristiques de la pelle hydraulique/mini-pelle

- Organes de transmission :
 - Convertisseur de couple
 - Boîte de vitesse
 - Arbres de transmission
 - Pont et différentiel
 - Essieux.
- Système hydraulique
- Energie électrique
- Conduite de l'engin
- Abaque de travail
- Consignes de sécurité :
 - Vérifications à faire avant, pendant et après l'utilisation
 - Circulation dans l'entreprise, sur le chantier, sur la voie publique
 - Consignes générales
 - Consignes particulières
 - Consignes pour la phase travail
 - Consignes d'entretien et d'approvisionnement en combustible
 - Interdictions
 - Consignes en cas d'incendie.

FORMATION BREVET PELLE HYDRAULIQUE / MINI-PELLE**Durée**

3 jours

Public concerné

Terrassiers, conducteurs d'engins.

Pré-requis

La connaissance de l'appareil concerné est un avantage.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur
Mini-pelle ou pelle hydraulique.

Evaluation des acquis

Examen théorique et pratique en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite.

PRATIQUE – 2 jours

- Prise en main de l'appareil
- Prise de poste
- Manœuvres de déplacement
- Travaux pratiques
- Changement d'équipement et levage de charges avec élingues
- Travaux liés à l'entreprise (terrassage, nivelage, fouilles...)
- Fin de poste.